

BAFA

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (Séjour de vacances, accueil de scoutisme ou accueil de loisirs).

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) (Arrêté du 15 juillet 2015) est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables à l'animation pour aider des jeunes à s'épanouir et à gagner en autonomie, en encadrant des activités de loisirs, culturelles et sportives ; participer, au sein d'une équipe dynamique, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique et organiser et animer la vie quotidienne des enfants et des adolescents (repas, hygiène, repos, etc.).

Accessibilité et financement :

Les sessions de BAFA sont accessibles à tous les publics sans discrimination notamment fondée sur l'origine, le sexe, la situation de famille, de l'apparence physique, l'état de santé, le handicap, l'orientation sexuelle, la situation économique, les opinions politiques, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

BAFA 1 :

Demie pension = 460 €
Internat = 595 €

BAFA 3 :

Demie pension = 390 €
Internat = 490 €

Pré-requis :

16

Avoir au moins 16 ans révolus au premier jour de la première session de formation (formation générale), mais l'inscription administrative sur le site est autorisée 3 mois avant.



Prouver son honorabilité :
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation qui a pour conséquence d'une interdiction pénale.
De ne pas avoir d'interdiction administrative d'exercer auprès des mineurs

Des aides financières sont accessibles pour financer le BAFA :

- Région de Normandie
- CAF
- Département de Seine Maritime
- ...

Plus d'informations :



Les missions éducatives en accueil collectif de mineurs :

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) ont plusieurs missions éducatives essentielles qui visent le développement global des enfants et des jeunes. Voici les principales missions éducatives des ACM :

- **Socialisation** : Favoriser la socialisation des enfants en les encourageant à interagir, coopérer et partager avec leurs pairs. Les activités en groupe permettent aux enfants de développer des compétences sociales et de vivre des expériences collectives.
- **Autonomie** : Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de prendre des initiatives et de faire des choix dans un cadre sécurisé. Les enfants apprennent à devenir plus indépendants et à prendre des responsabilités.
- **Épanouissement personnel** : Offrir un cadre propice à l'épanouissement personnel en proposant des activités variées qui stimulent la curiosité, la créativité et le développement de compétences nouvelles. Les enfants sont incités à explorer leurs intérêts et à développer leur potentiel.
- **Citoyenneté** : Sensibiliser les enfants à la citoyenneté en leur inculquant des valeurs telles que le respect, la tolérance, la solidarité et la responsabilité. Les activités éducatives visent à former des citoyens responsables et engagés.
- **Éducation à la santé** : Promouvoir une hygiène de vie saine en sensibilisant les enfants à l'importance de la santé physique et mentale.
- **Sécurité et protection** : Assurer la sécurité et la protection des enfants en créant un environnement sécurisé où les enfants se sentent en confiance. Les animateurs veillent à prévenir les accidents et à réagir de manière appropriée en cas de situation d'urgence.
- **Culture et loisirs** : Proposer des activités culturelles et de loisirs qui enrichissent les connaissances et les expériences des enfants.
- **Éducation à l'environnement** : Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à l'importance de la protection de la nature. Des activités telles que le jardinage, les randonnées et les projets écologiques sont organisées pour inculquer des comportements respectueux de l'environnement.

Ces missions sont réalisées par des animateurs qualifiés qui travaillent en étroite collaboration avec les familles et les partenaires locaux pour offrir aux enfants un cadre éducatif et ludique de qualité.

Le BAFA en 3 étapes :

.....

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- **Une session de formation générale**, qui vous permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum). La validation de cette première session vous permettra d'obtenir la qualité d'animateur stagiaire. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la fin de votre session de formation générale et le premier jour de votre stage pratique
- **Un stage pratique**, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum). Il se déroule obligatoirement en séjour de vacances, en accueil de loisirs ou en accueil de scoutisme régulièrement déclaré. Il ne peut pas se dérouler à l'étranger. La durée du stage peut être fractionnée sur deux parties maximum, à condition de comprendre un minimum de 4 jours. Le stage pratique effectué sur un accueil de loisirs périscolaire ne peut être pris en compte dans votre cursus que dans la limite de 6 jours. S'il est fait en demi-journée, elle sera prise en compte que si elle comprend au minimum 3 heures (pas nécessairement consécutives dans ce cas).
- **Une session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) qui vous permet d'approfondir vos aptitudes à exercer les fonctions d'animateur et qui se déroule en continu ou en discontinu en deux parties au plus sur une période n'excédant pas 1 mois **ou de qualification** (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation dans un domaine spécialisé : voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocycliste, surveillance de baignade.

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Objectifs de la formation BAFA :

1- Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en oeuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

2- Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

Contenus de formation :

La formation générale du BAFA est conçue pour vous fournir les connaissances et compétences de base nécessaires pour encadrer et animer des groupes d'enfants et d'adolescents.

Le contenu de la formation couvre plusieurs domaines clés : les fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, le cadre réglementaire des ACM, la laïcité et les valeurs de la république, les différentes méthodes pédagogiques, et les techniques d'animation adaptées à divers types d'activités (jeux, ateliers créatifs, activités sportives, etc.).

Vous apprendrez à concevoir, planifier et animer des activités en respectant les besoins et les rythmes des jeunes, tout en assurant leur sécurité. La formation met également l'accent sur le développement des compétences relationnelles, comme la communication, la gestion de groupe, et la résolution de conflits.

À travers des mises en situation pratiques, des travaux de groupe et des échanges avec les formateurs, vous pourrez acquérir une expérience concrète qui vous prépare efficacement à votre futur rôle d'animateur.

Modalités d'inscription et de recrutement :

Participer à un de
nos ateliers
collectifs d'accueil
Nous consulter pour
connaître les dates

Nos ateliers collectifs d'accueil vous permettront d'obtenir des informations concernant les modalités d'inscriptions, le cursus de formation, les fonctions et postures attendues de l'animateur, les conditions d'accompagnement et de suivi.

Les contenus de formation et les missions éducatives en ACM seront également abordés.

Pour les candidats habitant en dehors du département de Seine Maritime, nous proposons de faire les réunions en visioconférence.

Procéder à votre
inscription sur la
plateforme de
téléservice de
l'Etat et sur notre
site internet

Pour vous inscrire et suivre les étapes de votre formation, rendez-vous sur : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Vous devez ensuite renseigner votre région et suivre la procédure indiquée.

Vous devez avoir une adresse électronique (mail), qui deviendra votre identifiant.

Cet identifiant est définitif. Il ne pourra être modifié, même en cas de changement d'adresse électronique.

Après vous être pré-inscrit sur le site, n'oubliez pas de valider votre inscription en cliquant sur le lien envoyé sur votre messagerie (mail que vous avez indiqué).

Procéder à votre inscription
pour une session BAFA
auprès de nos organismes de
formation

Après avoir effectué votre inscription sur la plateforme de téléservice de l'Etat, la dernière étape est de procéder à votre inscription à l'une de nos sessions de formation BAFA ou d'approfondissement en complétant le dossier d'inscription et en nous le renvoyant par mail ou par courrier avec les documents obligatoires demandés.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI BAFA 1

1

ATELIER COLLECTIF D'ACCUEIL

Notre atelier collectif d'accueil, **obligatoire en amont de la formation**, permet d'obtenir des informations concernant les modalités d'inscription, le cursus de formation, les fonctions et postures attendues de l'animateur, les conditions d'accompagnement et de suivi.

Les contenus de formation et les missions éducatives en ACM seront également abordés.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

Le **1er jour de la formation générale**, nous procédons à une matinée d'accueil et d'intégration. Nous aborderons les éléments suivant :

- Cursus de formation et fonctions attendues
- Les conditions d'évaluations
- Les modalités d'accompagnement et de suivi
- La présentation de l'équipe et des stagiaires

2

3

BILAN INDIVIDUEL N°1

Le bilan **de mi-session** lors d'une formation générale BAFA est un moment clé permettant de faire un point sur vos progrès, d'identifier les axes d'amélioration, de réajuster le parcours de formation si nécessaire, de renforcer votre motivation et de vous fournir les outils nécessaires pour réussir la deuxième moitié de la formation.

BILAN INDIVIDUEL N°2 + ÉVALUATION

Le bilan **de fin de session** lors d'une formation générale BAFA est un moment crucial pour évaluer vos compétences acquises, faire un retour sur l'ensemble de la formation, planifier les étapes suivantes de votre parcours. Nous devons nous assurer que vous êtes prêt pour la prochaine étape, que vous avez reçu des feedbacks constructifs pour continuer à vous améliorer et à vous développer en tant qu'animateur

4

5

ATELIER D'INSERTION

Après la formation générale, l'atelier d'insertion n°1 obligatoire est conçu pour vous fournir les outils, les compétences et les connaissances nécessaires pour trouver un stage pratique. L'accompagnement aux techniques de recherches, à la rédaction de votre CV et à la réalisation d'entretien vous sera proposé.

PERMANENCES "INSERTION"

Les permanences ont pour objectif de vous fournir un soutien personnalisé et adapté à vos besoins dans le cadre de votre recherche de stage pratique. Ces permanences contribuent à vous préparer efficacement, à vous rendre autonome et à vous donner confiance en vos capacités de réussite.

6

7

BILAN INDIVIDUEL N°3

Le bilan **de fin de stage pratique** lors d'une formation générale BAFA est une étape essentielle pour évaluer le développement et les compétences que vous avez acquises pendant votre expérience sur le terrain. Ce bilan permet de faire un point complet sur la pratique professionnelle et de préparer la suite de votre parcours de formation.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI BAFA 3

1

ATELIER COLLECTIF D'ACCUEIL

Notre atelier collectif d'accueil, **obligatoire en amont de la formation d'approfondissement**, permet d'obtenir des informations concernant les modalités d'inscription, le cursus de formation, les fonctions et postures attendues de l'animateur, les conditions d'accompagnement et de suivi. Les contenus de formation et les missions éducatives en ACM seront également abordés.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

Le 1er jour de la formation d'approfondissement, nous procédons à une matinée d'accueil et d'intégration. Nous aborderons les éléments suivant :

- Cursus de formation et fonctions attendues
- Les conditions d'évaluations
- Les modalités d'accompagnement et de suivi
- La présentation de l'équipe et des stagiaires

2

3

BILAN INDIVIDUEL N°1

Le bilan **de mi-session** lors d'une formation d'approfondissement BAFA est un moment clé permettant de faire un point sur vos progrès, d'identifier les axes d'amélioration, de réajuster le parcours de formation si nécessaire, de renforcer votre motivation et de vous fournir les outils nécessaires pour réussir la deuxième moitié de la formation.

BILAN INDIVIDUEL N°2 + ÉVALUATION

Le bilan **de fin de session** lors d'une formation d'approfondissement BAFA est un moment crucial pour évaluer vos compétences acquises, faire un retour sur l'ensemble de la formation, discuter de votre projet personnel et professionnel. Nous devons nous assurer que vous avez reçu des feedbacks constructifs pour continuer à vous améliorer et à vous développer en tant qu'animateur.

4

5

ATELIER D'INSERTION

Après la formation d'approfondissement, l'atelier d'insertion, présence basée sur le volontariat, est conçu pour vous fournir les outils, les compétences et les connaissances nécessaires pour trouver un emploi dans le secteur de l'animation. L'accompagnement aux techniques de recherches, à la rédaction de votre CV et à la réalisation d'entretien vous sera proposé.

ENQUÊTE À 6 MOIS

À l'issue de la validation complétée du parcours BAFA, notre organisme met en place une enquête de satisfaction et de suivi auprès des candidats. Cette enquête a pour objectif de recueillir leur retour d'expérience sur la qualité des formations suivies, les compétences acquises, ainsi que l'accompagnement reçu tout au long de leur parcours. Elle permet également d'identifier leurs perspectives d'engagement dans l'animation volontaire.

6

Méthodes pédagogiques :

Lors des sessions de formation générale du BAFA, diverses méthodes pédagogiques sont employées pour garantir une acquisition efficace des compétences et connaissances nécessaires à la fonction d'animateur.

Ces méthodes incluent l'apprentissage par la pratique, où vous participerez activement à des mises en situation et à des simulations d'animation, vous permettant de vous confronter directement aux réalités du terrain.

Les travaux de groupe favorisent la collaboration et l'échange d'idées, essentiels pour développer l'esprit d'équipe et la capacité à travailler collectivement.

Les formateurs utilisent également des techniques d'animation variées, telles que les jeux de rôle, les ateliers créatifs, et les discussions dirigées, pour encourager votre implication active et stimuler votre créativité. Des moments de réflexion individuelle et de retour sur expérience sont intégrés pour vous permettre d'analyser vos pratiques et de formuler des objectifs d'amélioration.

Modalités d'évaluation :

Evaluation continue

L'évaluation continue constitue une des méthodes principales, permettant aux formateurs de suivre votre évolution au quotidien à travers votre implication dans les activités, votre capacité à travailler en équipe, et votre aptitude à animer des groupes. Des observations directes lors des mises en situation pratiques offrent des occasions de donner des retours constructifs et immédiats.

Auto évaluation

L'auto-évaluation vise à vous encourager à réfléchir de manière critique sur vos propres performances et progrès, afin de favoriser un apprentissage autonome, une amélioration continue et une meilleure conscience de vous-même. Cette démarche vous aide à identifier vos réussites et à comprendre vos erreurs, renforçant ainsi votre capacité à s'adapter et à évoluer dans votre rôle d'animateur. L'auto-évaluation permet également de renforcer votre motivation et votre engagement personnel, car elle implique une prise de responsabilité active dans le processus de formation.

Bilan individuel et évaluation

Les entretiens individuels avec les formateurs permettent de faire un bilan personnalisé, d'aborder les compétences acquises et de définir les objectifs pour le stage pratique.

Cette combinaison d'évaluations formatives et sommatives assure une évaluation complète et équilibrée, garantissant que vous êtes bien préparé pour la suite de son parcours BAFA.

Adaptation du parcours :

Notre référent handicap, Henry LEMERCIER, accompagne les stagiaires en situation de handicap dans la construction de leur projet en amont et tout au long du parcours de formation. Il sera également présent dans l'adaptation du parcours de formation en fonction du handicap. Un entretien sera réalisé avec lui pour identifier les besoins du stagiaire.

Une question ?



henry.lemercier@asrouenuc.com

06 26 63 84 46

henry.lemercier@asrouenuc.com

Poursuite de parcours et débouchés :

Poursuite de parcours :

- BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) qui permet de diriger des accueils collectifs de mineurs. Accessible après avoir acquis une expérience significative en tant qu'animateur.
- BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) : Formation professionnelle pour devenir animateur socio-éducatif ou éducateur sportif avec une spécialisations possibles dans diverses disciplines (loisirs tous publics, activités physiques pour tous, etc.).

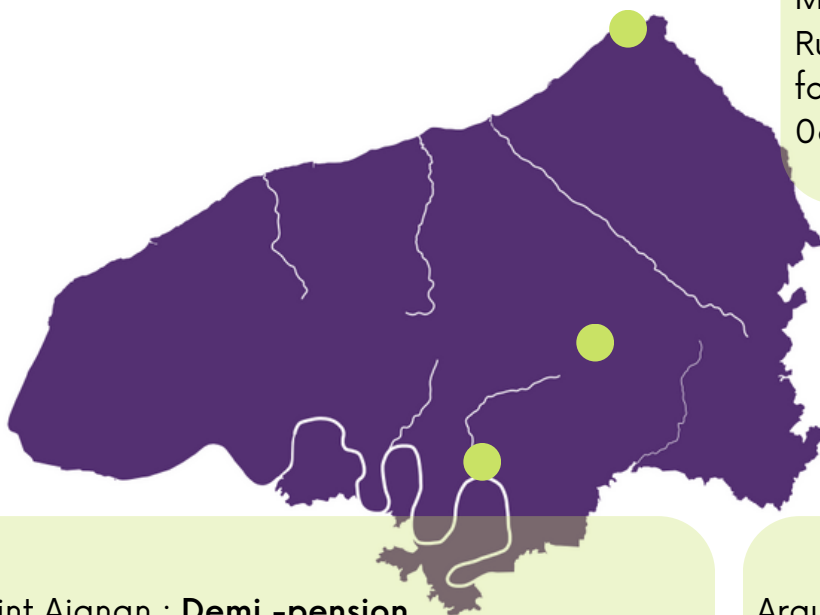
Débouchés - Où exercer les fonctions après avoir obtenu son BAFA ? :

Dans les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances et accueils de loisirs, notamment), qui peuvent être organisés par des associations, collectivités locales, comités d'entreprise et sociétés commerciales.

Il n'existe pas de liste exhaustive de l'ensemble des organisateurs ou des accueils déclarés. Cependant, il est possible de se renseigner auprès de sa commune, des services départementaux ou des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et au sport (SDJES et DRAJES).

Sites de formation :

.....



MJC de Eu - **Internat**

Rue des Fontaines 76260 EU
formation@asrouenuc.com
06 34 28 21 42

Mont Saint Aignan : **Demi -pension**

37 rue de la Croix Vaubois, 76130 Mont Saint Aignan
formation@asrouenuc.com
06 34 28 21 42

Argueil - **Internat**

2 Route des Vallons
formation@asrouenuc.com
06 34 28 21 42

Calendrier des sessions BAFA 1 : Formation générale **Demi pension**

.....

11 avril au 18 avril 2026
11 juillet au 18 juillet 2026
15 août au 22 août 2026
17 octobre au 24 octobre 2026

Calendrier des sessions BAFA 3 : Approfondissement **Demi pension**

.....

20 avril au 25 avril 2026 - Animations
préados/ados
20 juillet au 25 juillet 2026 - Animations multisport
24 août au 29 août 2026 - Animations multisport
26 octobre au 31 octobre 2026 - Animations
préados/ados

Calendrier des sessions BAFA 1 : Formation générale **Internat**

.....

14 février au 21 février 2026 - MJC Eu
17 octobre au 24 octobre 2026 - Argueil

Calendrier des sessions BAFA 3 : Approfondissement **Internat**

.....

23 février au 28 février 2026 - Animations grands
jeux - MJC Eu
26 octobre au 31 octobre 2026 - Animations nature
et éco-responsables - Argueil